

Boycott citoyen : un droit réaffirmé

Communiqué de l'AFPS, mercredi 13 avril 2016

L'AFPS se félicite du succès des actions engagées avec ses partenaires autour du mot d'ordre « Pas de produits de la colonisation dans nos magasins ! ». Le 2 avril au moins 45 actions ont été menées sur l'ensemble territoire, qui seront prolongées par d'autres tout au long de ce mois d'avril.

Devant l'entrée des magasins, sur les marchés ou dans les rues commerçantes, nous sommes intervenus, toujours sereinement, pour informer clients et passants, demander l'arrêt de la commercialisation des produits issus des colonies israéliennes en territoire occupé, ou susceptibles d'en provenir et protester contre la criminalisation du BDS et de l'appel au boycott. Il en va de la liberté d'expression et d'action citoyenne pour imposer le droit, vis-à-vis de l'Etat d'Israël comme de tout autre pays.

L'accueil fait à nos militants, les signatures de cartes à l'attention des directions de magasins ou de pétitions au gouvernement qui ont été recueillies témoignent clairement d'une large sympathie du public que nous continuerons à informer et à appeler à rejoindre notre démarche citoyenne.

A l'exception de petites provocations que nos militants ont su parfaitement gérer, toutes ces actions se sont déroulées sans incident et se poursuivront dans la durée et l'unité la plus large.

Le Bureau national